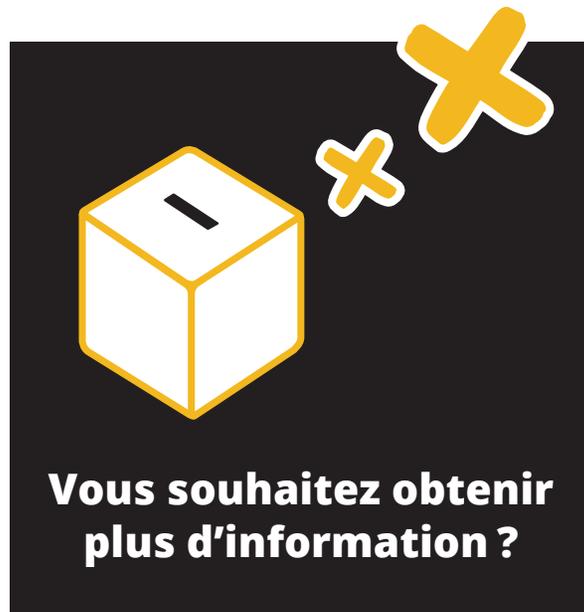


Pourquoi voter?

- Les citoyens canadiens ayant 18 ans ou plus ont le droit de vote;
- Tous les votes sont égaux – votre vote compte autant que celui du premier ministre;
- Voter est une façon de participer activement à la vie démocratique. La participation de tous les citoyens et les citoyennes est essentielle pour faire rayonner la démocratie.



Félicitations, vous avez obtenu la citoyenneté canadienne. Vous pouvez vous préparer à voter!



Qui peut voter?

Vous pouvez voter lors d'une élection *en Alberta* si:

- ✗ Vous avez 18 ans ou plus
- ✗ Vous avez la citoyenneté canadienne
- ✗ Vous résidez en Alberta



Elections Alberta
www.elections.ab.ca
info@elections.ab.ca
1-877-422-VOTE (8683)
(disponible en anglais seulement)

**Citoyen
aujourd'hui,
Électeur demain.**



Elections Canada
www.elections.ca
1-800-463-6868
TTY 1-800-361-8935





S'inscrire pour voter

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Cette liste contient les noms et les adresses des électrices et des électeurs inscrits. Elle est utilisée pour administrer les élections. Cela vous permettra de recevoir la carte d'information de l'électeur par la poste lors du déclenchement d'une élection. Elle vous indique où et quand voter.

Puisqu'il y a trois paliers de gouvernement, il y a trois élections et chaque palier possède sa propre liste électorale. Pour savoir comment vous inscrire sur cette liste afin de voter:

- dans une élection fédérale, contactez Elections Canada.
- dans une élection provinciale, contactez Elections Alberta, ou visitez le site d'inscription en ligne à www.voterlink.ab.ca.
- dans une élection municipale en Alberta, visitez le site web des affaires municipales de l'Alberta pour plus d'informations: <https://www.alberta.ca/municipal-government.aspx>.



S'informer avant de voter

Elections Canada, Elections Alberta et votre site Web municipal sont vos meilleures sources d'information sur les élections et le vote. Visitez ces sites Web pour savoir où voter, quand voter, comment voter et plus.

Discutez de vos opinions avec vos amis et votre famille.

Informez-vous à propos des personnes candidates:

- assistez à des débats;
- visitez leurs sites Web;
- consultez différents médias (télévision, radio, journaux).

Les paliers de gouvernement

Lorsque vous votez à une élection fédérale, provinciale ou municipale, vous votez pour une personne qui prendra des décisions pour votre communauté dans les champs de compétences qui lui appartient. Chaque palier exerce plusieurs responsabilités. En voici quelques exemples:

FÉDÉRAL

Aéroports, citoyenneté et immigration, défense nationale, passeports, services postaux

PROVINCIAL OU TERRITORIAL

Aide sociale, éducation, permis de conduire, soins de santé, transports et réseau routier

MUNICIPAL

Aqueduc et égouts, bibliothèques, collecte des ordures, service de police et de protection contre les incendies



S'impliquer

Il y a plusieurs façons de vous impliquer lors d'une élection. Par exemple, vous pouvez vous porter candidat ou travailler pendant une élection. De nombreux emplois rémunérés sont disponibles pendant la période électorale.

Plus d'informations sur la façon de participer dans l'élection sont disponibles en ligne au début de l'élection.

Contactez le niveau de gouvernement approprié pour en savoir plus.

Au Canada...

- Le vote est libre, juste et accessible;
- Le droit de vote est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- Le vote est confidentiel : personne ne saura pour qui vous avez voté;
- Votre vote vous appartient: vous décidez pour qui voter.